

## **Aménagement du parvis et des passerelles piétonnes COMMUNE DE TROIS-BASSINS**

La « structuration des bourgs des Hauts et des agglomérations de mi-pente » a pour objectif d'encourager la cohésion du milieu rural permettant de concentrer en un point défini, le bourg, les services, la vie économique et sociale que sont en droit d'attendre la population.

La structuration doit conduire à la définition de véritables pôles de développement et d'équilibre entre l'urbain et le rural.

### **Contacts**

*Mairie de Trois Bassins*  
11 rue Général de GAULLE  
97426 Trois Bassins  
Tel : 02 62 24 80 03

*Commissariat à l'Aménagement des Hauts*  
10 rue de Nice  
97400 Saint-Denis  
Tél. : 02.62.90.47.50

Le projet ici conduit par la Commune de Trois Bassins est basé sur le principe d'aménagement du parvis afin de créer un espace convivial dans la traversée du centre ville et l'espace public devant la mairie.

Les parkings actuels sont supprimés et le niveau de la place est ramené au même niveau que la voie, afin de privilégier la circulation piétonne. A l'entrée du centre ville l'aménagement d'un square et d'une passerelle piétonne contribuent à créer une impression d'ouverture sur la ville et améliorer la lisibilité des différents espaces

A l'entrée de la ville, l'aménagement d'un square et d'une passerelle piétonne crée une impression d'ouverture sur la ville. La création de kiosques à chaque extrémité de la passerelle renforcera l'effet de « porte du centre ville » qui est recherché par la réalisation de ces ouvrages.

Les aménagements concernent le traitement :

- du parvis de la mairie
- de la rue Jonas Hoareau
- de la passerelle au-dessus de la Ravine de la Souris Chaude

Trois Bassins et trois muses en basalte, créés par le sculpteur réunionnais Gilbert Clain aménagent agréablement ce nouvel espace de vie.

### **Quelques indicateurs**

L'activité commerciale et l'animation induite est l'un des objectifs majeurs de la mise en place de ces travaux.

Deuxième impact recherché : Fluidification de la circulation dans la ville.



*(Photos AMDR)*

---

**Coût total éligible : 655 531 €**

**Participation de l'Union Européenne :**  
393 319 € (FEDER)

---

